Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 064-216402370-20260928-2026_67-DE

Département
Pyrénées Atlantiques
Arrondissement
Pau

Délibération 2026-67 conseil municipal vingt-huit septembre deux mil vingt-six

Le vingt-huit septembre deux-mil vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Pascal MORA, Maire.

Effectif légal du conseil municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents physiquement : 23
Nombre de conseillers votants : 27
Date de la convocation : 22/09/2026
Date de mise en ligne : 29/09/2026

Nom	Prénom	Présent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à	Absent(e)
MORA	Pascal	X			
LAUGÉ	Martine	X			
LALUCAA	Florent	X			
DELQUIGNIE	Béatrice	X			
ALLAL	Ahmed	X			
GOUVET	Anne	X			
LACROIX	Jean-Pierre	X			
SERRESSEQUE	Danielle	X			
MAVRE	Damien	X			
BONDU	Fatima	X			
BONAMY	André-Pierre	X			
LARSABAL	Thierry	X			
ARASCO	Sarah		X	Joelle TEULE	
TEULE	Joelle	X			
SIAFFA	Serge	X			
SALAT	Didier	X			
BORNE	Serge	X			
MORISOT	Pierre-Alexandre	X			
LAHARGUE	Martine	X			
FONTENIER-TOBAL	Jessica	X			
BOONE	Emmanuelle	X			
PHILIPPE	Marc	X			
CAILLEY	Nathalie	X			
AUGUSTO	Alain	X			
PÉRISSÉ	Ghislain		X	Nathalie CAILLEY	
CASTETS	Aurore		X	Marc PHILIPPE	
COUSIN	Caroline		X	Alain AUGUSTO	

--*-*-*-*-*-*

Désignation du secrétaire de la séance

Candidat(e) : Martine LAUGÉ est candidate.
Martine LAUGÉ est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

--*-*-*-*-*-*

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 064-216402370-20260928-2026_67-DE

Délibération

--*-*-*-*-*-*-*

2026-67 : Remboursement de frais à un agent communal – Frais d'expédition exposition itinérante

Rapporteur : Madame SERRESSEQUE

- Vu la facture Chronopost n° W260513W29437700301975796 du 13/05/2026 en annexe.

Considérant que Monsieur Arnaud DELQUIGNIE, policier municipal, organise les évènements relatifs aux commémorations républicaines.
Considérant qu'il a été proposée une programmation spéciale dédiée à l'engagement féminin durant la Seconde Guerre mondiale, avec une conférence-débat et une exposition itinérante du 7 au 15 mai dans la salle du conseil municipal.
Considérant que les frais de renvoi de cette exposition itinérante, via le prestataire Chronopost, ont été avancés par Monsieur Arnaud DELQUIGNIE à hauteur de 163.28€ TTC.

En conséquence

Le conseil municipal est invité à

AUTORISER
Art 1 – Monsieur le Maire à rembourser à Monsieur Arnaud DELQUIGNIE les frais afférents à l'expédition de cette exposition itinérante, à hauteur de 163.28 €.

Délibération votée :
Pour : Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

--*-*-*-*-*-*-*

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre tous les membres présents Gelos, le 28 septembre 2026	
Le Maire Pascal MORA	Le secretaire de séance Martine LAUGÉ
MAIRIE DE GELOS 64110	

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 064-216402370-20260928-2026_67-DE

chronopost

CHRONOPOST SAS
3 Boulevard Romain Rolland 75014 Paris, France
SAS au capital de 32 632 000 € RCS Paris 383 960 135 Code TVA FR: 82 383 960
Tél: +33 (0) 183 11 60 00 Fax: +33 (0) 183 11 56 20 www.chronopost.fr

Chronopost SAS est membre du Groupe TVA La Poste,
9 Rue du Colonel Pierre Avia 75015 PARIS - N° TVA AU : FR67921781480,
en application de l'article 256C du CGI

MAIRIE
arnaud DELQUIGNIE
49 RUE eUG7NE dAURE
MAIRIE
64110 GELOS

N° TVA :
N° Client : W2943770
N° Facture : W260513W2943770O301975796
Date : 13/05/2026

Remise PRO2026 - 10 %

	Date	Commande	N°Objet	Départ	Arrivée	Palier de poids	Produit	Montant HT (€)	TVA
1	13/05/2026	O301975796	Enlèvement n°1931030469	64110		120.0	Enlèvement	0.0	N
2			XY714281486JB	64110	07190	30.0	Chrono18	37.8	N
3			Exposition						
4			XY714281472JB	64110	07190	30.0	Chrono18	37.8	N
5			Exposition						
6			XY714281469JB	64110	07190	30.0	Chrono18	37.8	N
7			Exposition						
8			XY714281455JB	64110	07190	30.0	Chrono18	37.8	N
9			Exposition						
	Sous-Total HT							151.2	
					dont Surcharge Carburant appliquée sur le prix du transport hors assurance et enlèvement sur demande (ESD)				
					Route = 33,6 €				
			Remise sur l'ensemble de vos envois (10 %)					-15.12	
	Total HT							136.08	

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 064-216402370-20260928-2026_67-DE

chronopost

CHRONOPOST SAS
3 Boulevard Romain Rolland 75014 Paris, France
SAS au capital de 32 632 000 € RCS Paris 383 960 135 Code TVA FR: 82 383 960
Tél: +33 (0) 183 11 60 00 Fax: +33 (0) 183 11 56 20 www.chronopost.fr

Chronopost SAS est membre du Groupe TVA La Poste,
9 Rue du Colonel Pierre Avia 75015 PARIS - N° TVA AU : FR67921781480,
en application de l'article 256C du CGI

MAIRIE
arnaud DELQUIGNIE
49 RUE eUG7NE dAURE
MAIRIE
64110 GELOS

N° TVA :
N° Client : W2943770
N° Facture : W260513W2943770O301975796
Date : 13/05/2026

Remise PRO2026 - 10 %

Date	Commande	N°Objet	Départ	Arrivée	Palier de poids	Produit	Montant HT (€)	TVA

TVA		MONTANTS EN EUROS		
Code	Taux	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
N	20.0	136.08 €	27.2 €	163.28 €
TOTAL FACTURE		136.08	27.2	163.28

Net à payer 163,28 €
Payé163.28 le 13/05/2026 par CB